



# *Bressolles*

*Bulletin municipal 2023*

[www.mairiebressolles.fr](http://www.mairiebressolles.fr)

☎ 04 70 44 48 06

## Sommaire

Vie municipale	3
Infos locales	6
Jeunesse	12
Mémo pratique bressollois	14
Associations	19
Patrimoine naturel	25
Moulins Communauté	26

Mesdames, Messieurs,

Alors que l'urgence climatique s'impose et que la guerre en Ukraine provoque une hausse considérable des prix de l'énergie, la commune devait absolument prendre des mesures.

Les premières actions mises en place vont avoir un impact immédiat. La climatisation et le chauffage seront limités dans tous les bâtiments publics.

Le deuxième angle d'attaque est celui de l'éclairage public. Contrairement aux idées reçues, d'après les études et retours d'expérience, cette action n'entraîne pas ni de hausse de la criminalité ni de multiplication des accidents.

Nous avons, par ailleurs, décidé de sensibiliser l'ensemble du personnel communal aux pratiques de sobriété énergétique.

Enfin, nous avons le projet de réaliser la rénovation énergétique de certains bâtiments publics.

La sobriété énergétique rime aussi avec économies et comme le dit le proverbe en France, « Il n'y a pas de petites économies ».

Dans vos logements aussi, vous pouvez limiter la climatisation à 25 degrés et le chauffage à 19.

Limiter la consommation d'eau chaude permet également de limiter celle d'électricité, tout en programmant la température du ballon d'eau chaude entre 50 et 55 degrés.

Ce ne sont que quelques conseils qui peuvent générer de vraies économies. Vous trouverez sans doute d'autres idées sur internet ou par le bouche-à-oreille.

Dernier point : nous savons aussi que malgré les bonnes volontés, ces hausses de prix de l'énergie provoquent de véritables difficultés pour beaucoup de ménages.

Mesdames, Messieurs, l'heure est à la sobriété et à la mobilisation de tous. Ces mesures sont pour le bien de tous, économiques et écologiques. Continuons à être solidaires et responsables !

## ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRESSOLLES



René MARTIN  
Maire de Bressolles



Adeline POUPEAU  
1<sup>er</sup> adjoint



Michel BAYON  
2<sup>e</sup> adjoint



Maryline DESCRIAUX  
3<sup>e</sup> adjoint



Loïc SAUZEDE  
4<sup>e</sup> adjoint

## CONSEILLERS MUNICIPAUX



Aurore DENIS



Laëtitia DENOUEL



Gérard LURAT



Maxime NICOLAS



Jean WANTIEZ



Hélène HAENEN-  
BOUQUET des CHAUX



Pascal CHEVARIN



Michèle FICK



Pascal LORION

## Les commissions

### Finances :

Responsable : Adeline POUPEAU  
Membres : Michel BAYON, Loïc SAUZEDE,  
Hélène BOUQUET des CHAUX-HAENEN,  
Pascal CHEVARIN, Michèle FICK

### Voirie – Urbanisme :

Responsable : Michel BAYON  
Membres : Gérard LURAT, Laëtitia DENOUEL,  
Maxime NICOLAS, Pascal LORION,  
Hélène BOUQUET des CHAUX-HAENEN,

### Personnel – Vie Scolaire - Communication :

Responsable : Maryline DESCRIAUX  
Membres : Gérard LURAT, Aurore DENIS,  
Pascal CHEVARIN, Michèle FICK

### Batiments - Associations :

Responsable : Loïc SAUZEDE  
Membres : Adeline POUPEAU, Jean WANTIEZ,  
Hélène BOUQUET des CHAUX-HAENEN,  
Pascal LORION

### CCAS :

Président : René MARTIN  
Membres élus : Adeline POUPEAU, Michel BAYON, Maryline  
DESCRIAUX, Loïc SAUZEDE, Aurore DENIS, Maxime NICOLAS  
Membres extérieurs : Claudette DUMONT, Chloé JARA,  
Maxime VARETZ, Danièle LEPOT, Michèle FRILOUX

## Les délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 24 février 2022

- Choix d'un prestataire pour le site internet de la commune
- Remplacement des portes de grange rue de la Montée
- Création d'un numéro de rue dans le cadre d'un permis de construire
- Création d'un poste d'ATSEM principal de 1<sup>re</sup> Classe
- Tableau des effectifs du personnel

### Séance du 07 avril 2022

- Vote du budget primitif 2021 et du compte de gestion 2021
- Vote du taux d'imposition 2022
- Vote du budget primitif 2022
- Vote des subventions 2022
- Indemnité de fonction de maire et des adjoints
- Acquisition de matériel pour l'atelier municipal
- Acquisition d'une tablette informatique et d'un ordinateur pour la micro-crèche
- Fabrication de panneaux de protection pour le plan à langer et porte de la micro-crèche
- Acquisition de matériel pour la cantine scolaire
- Demande de subvention et équipement en matériel pour l'atelier communal et la cantine

### Séance du 30 mai 2022

- Création de postes pour la micro-crèche
- Créations et suppressions de postes ; mouvement de personnel
- Remplacement caniveau et grille chemin des Mounines
- Demande de subvention ; Moulins Equestrian
- Décision budgétaire modificative ; Moulins Equestrian

### Séance du 18 juillet 2022

- Souscription d'une ligne de trésorerie
- Modification date de recrutement ; création postes pour la micro-crèche
- Créations de postes : Adjoint technique principal de 1<sup>re</sup> classe et Rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe
- Tableau des effectifs du personnel
- Convention d'objectifs et de financement d'une micro-crèche communale avec la CAF
- Règlement intérieur de la micro-crèche communale
- Règlement intérieur du conseil municipal
- Acquisition d'un logiciel informatique pour la micro-crèche
- Acquisition d'un bureau et d'un siège pour la micro-crèche

- Avenant au protocole de partenariat «e-Quilibre» avec la société Transgourmet
- Révision des tarifs de la cantine scolaire
- Création de régie de recettes pour la gestion de la micro-crèche
- Remplacement d'un poteau incendie

### Séance du 22 décembre 2022

- Modification des grades de deux postes du personnel de la micro-crèche
- Tableau des effectifs du personnel
- Révision du RIFSEEP
- Avenant au protocole de partenariat «e-Quilibre» avec la société Transgourmet
- Convention avec le SICTOM pour la mise à disposition de composteurs et bio-seaux
- Convention d'objectifs et de financement d'une micro-crèche communale avec la CAF-PSU et bonus
- Modification du règlement intérieur de la micro-crèche communale
- Contrat de maintenance ; entretien des chaudières
- Conception du bulletin municipal
- Numérotation de voirie rue des Pionnats
- Décision budgétaire modificative
- Révision des tarifs de la cantine scolaire

## Le mot de l'opposition

### Cher(e)s Bressollois(es)

L'année 2022 n'a pas apporté la sérénité que nous souhaitons au sein du Conseil Municipal et de notre commune.

Au cours de cette année, nous avons vu l'ouverture de la micro-crèche, malgré notre opposition. Nous considérons que celle-ci n'a pas fait l'objet d'une analyse sérieuse et approfondie quant à l'incidence sur le budget de fonctionnement, avec une projection sur plusieurs années, comme nous l'avions maintes fois demandée. Aujourd'hui, nous relevons un déficit de 12000€ sur les 4 premiers mois d'exercice en 2022 et un déficit prévisionnel en 2023 de 15000€.

La majorité nous a présenté ce projet comme un service à la population alors que seules 5 familles de Bressolles en bénéficient à ce jour et que cette ouverture a nécessité 4 embauches. La conséquence directe de ce choix, est une contrainte énorme sur le budget et donc l'impos-

sibilité d'effectuer les investissements nécessaires à un cadre de vie de qualité pour tous nos concitoyens (réfection des chaussées, amélioration des bâtiments publics pour économiser l'énergie, aides à l'établissement d'un commerce et à la dynamisation du vivre ensemble, embellissement du cœur de village, etc).

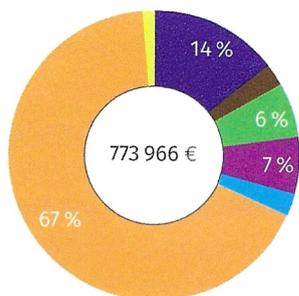
Pour 2023, malgré un manque de considération et de concertation de la part de la majorité, l'équipe de l'Opposition, Pascal Chevarin, Michèle Fick, Hélène Haenen et Pascal Lorion, reste à votre écoute, continue et continuera toujours d'œuvrer dans l'intérêt de Bressolles et de ses habitants.

### Belle année 2023 à toutes et à tous

N'hésitez pas à nous retrouver et à nous interpeller si besoin par mail "[bressolles03opposition@gmail.com](mailto:bressolles03opposition@gmail.com)" ou  **Bressolles03 opposition**

## Budget

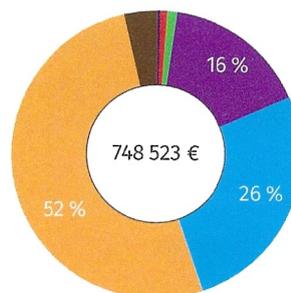
### Recettes de fonctionnement



- 9 723 €** Produits exceptionnels
- 517 006 €** Impôts et taxes
- 20 179 €** Autres produits de gestion courante
- 50 144 €** Produits des services
- 47 544 €** Excédent de fonctionnement reporté
- 17 653 €** Atténuation de charges
- 111 717 €** Dotations subventions et participations

Soit un excédent global de 25 443 euros  
(y compris le virement à l'investissement)

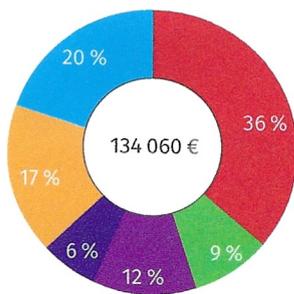
### Dépenses de fonctionnement



- 26 096 €** (dont 4454€ dépenses imprévues) Virement à l'investissement
- 386 269 €** (dont 1268€ dépenses imprévues) Charges de personnel et frais assimilés
- 197 786 €** (dont 1812€ dépenses imprévues) Charges à caractère général
- 120 870 €** (dont 469€ dépenses imprévues) Charges de gestion courante
- 8 583 €** Dotations aux amortissements
- 6 206 €** (dont 329€ dépenses imprévues) Intérêts des emprunts
- 2 713 €** (dont 499€ dépenses imprévues) Fonds péréquation intercommunal

Total des dépenses de fonctionnement : 748 523 €

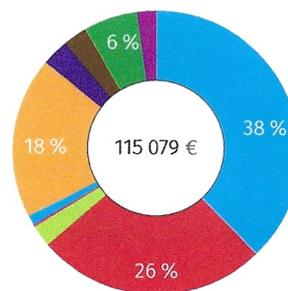
### Recettes d'investissement



- 26 096 €** Virement de la section de fonctionnement
- 23 144 €** Subventions ouverture micro-crèche
- 8 583 €** Amortissement des immobilisations
- 15 879 €** Taxes d'Aménagement
- 11 680 €** Fonds Compensation TVA
- 48 678 €** Excédent de fonctionnement capitalisé

Soit un excédent global de 18 981€  
(y compris virement de la section de fonctionnement)

### Dépenses d'investissement



- 2 254 €** Motopompe - taille haie
- 7042 €** Équipement cantine
- 3 378 €** Remplacement portes grange
- 3 500 €** Conception site internet
- 21 129 €** Équipement micro-crèche
- 1261 €** Acquisition de panneaux de signalisation
- 161 €** Actes notariés de rétrocession
- 3030 €** Révision PLU
- 29 855 €** Capital d'emprunt à rembourser
- 43 469 €** Déficit d'investissement 2021

Total des dépenses : 115 079€

	RECETTES FISCALES		
	TAUX 2022 en %	PRODUIT CORRESPONDANT	POIDS RESPECTIF EN %
Taxe Foncière (bâti)	37,84	410 942 €	94
Taxe Foncière (non bâti)	32,77	24 217 €	6
Sous total		435 159 €	100
Allocation compensatrice versée par l'État			12 293 €
Produit compensé taxe habitation			7 767 €
Coefficient correcteur			18 382 €
<b>TOTAL</b>			<b>46 837 €</b>



## État civil du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

### Naissances

Nina, Julia, Mélissa MONNIN	03 Janvier 2022
Elise MONEYRON	02 Mars 2022
Lucas GILBERT-JEANTET	05 Mai 2022
Nathan ORTONNE GOMES	22 Juin 2022
Axel LEBAILLY	24 Juin 2022
Camila, Lisette, Rosaline BAUDOT	Octobre 2022
Éden MANGIN	23 Décembre 2022
Seyana, Shirley PAMBA-DEROSA HIEU	30 Décembre 2022

Monique, Christiane ROBERT épouse SZYMANSKA	08 Novembre 2022
Andrée, Henriette HÉNOCQUE épouse KERBELLEC	23 Novembre 2022
Claudine, Solange BABIARZ épouse SIVADE	05 Décembre 2022

### Pacs

Alexandre, Jérôme LANGLOIS et Lucie MAURICE	15 Avril 2022
Steve, Diego GUINARD et Alexandra LAPLANCHE	04 Août 2022

### Décès

Maurice, André AURAMBOUT	07 Janvier 2022
Bernard, Marcel, Henri DEVAUX	19 Janvier 2022
Michel, Léon, Gilbert, Pierre DEVEAUX	24 Janvier 2022
Renée, Clotilde, Marie FORGE épouse BUSSY	25 Janvier 2022
Albert DESHOMMAIS	21 Février 2022
Henri, Jean CHATELIER	05 Mars 2022
Marie, France VANDEBEULQUE épouse SAUZET	1 <sup>er</sup> Mai 2022
Andrée, Elise, Marie, Jeanne BLANDIN épouse MARTIN	14 Juillet 2022

Ludovic BUSSEROLLES et Marie VIRLOGEUX	09 Novembre 2022
----------------------------------------	------------------

### Mariages

Jérémi, Romain COULON et Anne PINET	28 Mai 2022
Benjamin, François, Emmanuel ROTEREAU et Marie-Eline LABORDE	09 Juillet 2022
Clément, Pierre, Marie DEFLANDRE et Joséphine, Marie, Dominique, Servane GUET	16 Juillet 2022



## Défi photos

La municipalité vous propose de participer à un défi photos pour la réalisation du bulletin 2024. Amis Bressollois, n'hésitez pas à capturer des images du village au détour de vos ballades, dans vos jardins... Pour participer, il vous suffit d'envoyer votre (vos) photo(s) à l'adresse mail suivante :

[mairie.bressolles@wanadoo.fr](mailto:mairie.bressolles@wanadoo.fr)

Entre le 30 juin et le 30 septembre 2023.

Les plus beaux clichés seront retenus par la commission personnel et communication pour une parution dans le prochain bulletin municipal.



## CCAS 2022

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Ses attributions lui permettent d'établir les dossiers nécessaires pour les demandes d'aides sociales. Il répond également aux besoins des citoyens en ce qui concerne les procédures de domiciliation, l'aide médicale de l'Etat, le RMI, la CMU... Les demandes sont déposées à la mairie de résidence et donnent lieu à l'établissement d'un dossier. Le CCAS transmet ensuite les demandes dans le mois de leurs dépôts assortis de son avis et le cas échéant de celui du conseil municipal.

Le dimanche 15 mai 2022, la Troupe Albert Cajole de Chemilly est venue présenter sa dernière création écrite par



Guy COISSARD à l'invitation du CCAS et de l'inter-association « Pompiers bon œil ! »

Comme d'habitude, le public s'est régalé devant le jeu des personnages où l'humour s'est mêlé aux jeux de mots dont l'auteur est friand.

C'est le dimanche 4 décembre 2022 que les membres du CCAS ont accueilli 81 Bressollois de 68 ans et plus ainsi que leurs conjoints, au repas servi à la salle polyvalente.

Avant d'offrir l'apéritif, René MARTIN, le Maire et président du CCAS a invité tous les participants à profiter de cette journée conviviale qui permet de rassembler la mémoire vive du village. Le menu a été concocté par le traiteur Dumont et l'animation proposée par l'orchestre Olivier MORAND.

Il a été distribué 66 colis gourmands aux personnes de plus de 70 ans qui n'ont pu participer au repas et des chocolats pour 4 personnes en maison de retraite.

## Restauration itinérante

### Pizza No Limit

Présent sur la commune de Bressolles le vendredi soir de 18h30 à 21h.

Réservation :  
☎ 06 12 13 41 09



### Les Pizzas de Papa

Depuis août 2022, Michel ARAUJO est présent sur la commune de Bressolles le jeudi soir à partir de 18h devant l'église.

Réservation : ☎ 06 19 39 50 57



## La bibliothèque

### Horaires d'ouverture : Mercredi de 17h à 19h

Notre bibliothèque est approvisionnée par la médiathèque de COULANDON (Conseil Départemental).

Trois fois par an, lors du passage du bibliobus, nous choisissons de nouveaux livres pour votre plaisir. Environ 600 ouvrages variés pour adultes et enfants (romans, policiers, documentaires, albums, BD...) sont mis gratuitement à la disposition des habitants de la commune pour un délai de 3 semaines, renouvelable une fois.

Nous sommes un réseau avec la médiathèque de MOULINS et les autres bibliothèques informatisées de la Communauté

d'Agglomération. Avec la carte que nous vous délivrons, vous pouvez emprunter des livres dans tout le réseau.

Leurs bénévoles qui assurent les permanences, Claudette DUMONT et Danièle LEPOT, sont heureuses de vous accueillir.

Si vous souhaitez lire des titres particuliers, vous pouvez leur en faire la demande. De même, les personnes qui ont des problèmes pour se déplacer peuvent se signaler en mairie. Les livres leur seront portés à domicile.

Les enfants de l'école viennent avec leurs classes à tour de rôle les lundis après-midi de 15h15 à 15h50 pour emprunter un livre et écouter une histoire.

## La micro-crèche

Le 5 septembre 2022, la Commune a ouvert sa micro-crèche « Les Petits Castors ».

Un an après la dissolution de la MAM, la création de la micro-crèche offre une nouvelle vie aux locaux neufs et conçus pour l'accueil de jeunes enfants.

Le bâtiment se situe impasse des Courneuves. Sa mitoyenneté avec l'école et la cantine scolaire, ainsi que sa proximité avec la garderie périscolaire, sont ses atouts pour faciliter le quotidien des familles Bressolloses.

Au fil des mois, les multiples demandes d'inscriptions ont permis d'atteindre les effectifs d'accueil de la micro-crèche. Actuellement, 16 familles fréquentent la structure dont 6 résident à Bressolles, et une possède une entreprise sur la commune. La micro-crèche place déjà ses nouvelles demandes sur liste d'attente. Présentation de son projet et de son organisation...



### Le fonctionnement de la micro-crèche

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h. Elle est fermée une semaine aux vacances de printemps, 3 semaines en été et 1 semaine à Noël.

12 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans sont accueillis simultanément selon les besoins des familles.

La structure propose de l'accueil régulier (formalisé par un contrat d'accueil), de l'accueil occasionnel (en fonction des places disponibles) et de l'accueil d'urgence (conditions particulières)

### Le projet éducatif

Le projet éducatif de la micro-crèche s'articule autour de la motricité libre du jeune enfant, de l'autonomie pour les plus grands et du respect du rythme de l'enfant en général.

Les objectifs principaux sont :

- Assurer à l'enfant une sécurité affective et physique
- Respecter les rythmes et les repères de l'enfant
- Favoriser l'éveil et l'autonomie
- Stimuler l'enfant dans sa curiosité et sa créativité
- Assurer une socialisation en douceur
- Soutenir l'enfant dans ses émotions et ses désirs
- Apporter une continuité entre la vie de famille et la vie dans la collectivité
- Créer une relation de confiance avec la famille



Tout au long de la journée, l'enfant participe à des moments d'éveil avec des jeux libres, et des ateliers d'animation adaptés et variés proposés par l'équipe éducative. Le quotidien de l'enfant est aussi ponctué par des temps dédiés aux repas et goûters, aux soins d'hygiène et au sommeil.

Les valeurs éducatives développées lors des différents moments de la vie quotidienne sont le respect, le plaisir, le partage, l'épanouissement, le bien-être, la communication et la coéducation.

### L'équipe de la micro-crèche

Pour prendre soin des enfants accueillis à la micro-crèche, une équipe de professionnels composée de Sonia FRILEUX, éducatrice de jeunes enfants et référente technique, de Fabienne VAUDOIN auxiliaire de puériculture, de Marine CHAUSSIN et Estelle WILLEMIN, agents d'animation titulaires du CAP petite enfance.

Elles sont soutenues dans leurs missions par Isabelle FIEVET (cantinière) pour la préparation des repas et de Aurélie CICIRKO pour assurer l'entretien des locaux.

L'équipe s'engage à être disponible, attentive, patiente, à l'écoute des enfants et des parents, d'être cohérente et de respecter les valeurs et objectifs éducatifs du projet, de reconnaître les compétences de chacun.

### Les inscriptions

Une priorité est accordée aux enfants dont les parents résident sur la commune. Les préinscriptions se font sur rendez-vous directement auprès de la référente technique.

Les admissions sont prononcées par une Commission d'attribution des places.

### Les tarifs

Le tarif horaire, pour tous les types d'accueil, est établi suivant le barème national de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (Cnaf) ; il s'appuie sur les ressources de la famille (année N-2) et selon le nombre d'enfants à charge.

### Contact

Pour plus d'informations, contactez la micro-crèche :

☎ 04. 70. 49. 61. 32

✉ [microcreche.bressolles03@outlook.com](mailto:microcreche.bressolles03@outlook.com)

## Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE !



### Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

**Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ? Vous avez un projet personnel ou professionnel...**

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- **les démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet
- **les atouts et les exigences** de votre terrain et de son environnement
- **la conception de votre habitat**, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger. Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le

site internet : [www.caue03.com](http://www.caue03.com). Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.

### Le CAUE et PÉPIT

Au printemps, le CAUE a lancé la cinquième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 41 parcours sont disponibles.

Nouveautés 2022 : Deux parcours cyclables, deux parcours pédestres, un nouveau personnage et son dossier pédagogique sur le « Patrimoine contemporain » ainsi que la réédition d'un parcours antérieur !

Pour en savoir plus, consultez le site internet [www.pépit03.fr](http://www.pépit03.fr) ou suivez les actualités sur les réseaux Instagram et Facebook via @pépit03.

### Contact

☎ 04 70 20 11 00

✉ [contact@caue03.fr](mailto:contact@caue03.fr)

### VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION ?

Pour une construction d'une superficie inférieure à 20 m<sup>2</sup>, vous devez compléter le CERFA n°13703\*10, déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux. Vous déposez le dossier complet à la mairie, le délai d'instruction est d'un mois. Pour une construction ou un agrandissement supérieur à 20 m<sup>2</sup>, vous devez compléter le CERFA n°13406\*11 permis de construire. Après dépôt du dossier complet auprès de la mairie, le délai d'instruction est de deux mois.

La mairie envoie les dossiers pour instruction à la Communauté d'Agglomération de Moulins. Une fois l'autorisation ou le permis accepté, le dossier revient en mairie pour signature du Maire et envoi aux demandeurs.

## Urbanisme 2022

### Permis de construire :

- Changement de destination : 1
- Bâtiment agricole : 1
- Permis modificatif : 2

### Déclarations préalable :

- Piscine : 3
- Abri de jardin : 3
- Panneaux photovoltaïque : 7
- Changement de destination : 1
- Clôture : 1
- Tonnelle/pergola/terrasse : 4
- Garage : 1
- Portail : 1

## Fermeture d'un commerce du village

Nous regrettons la fermeture de notre commerce de proximité alimentation – bar « 4 Ailes » à la date du 8 novembre 2022 après deux années de services et d'animation au sein du village. Les habitants prenaient plaisir à y croiser l'un ou l'autre, à échanger quelques mots, partager un verre...

## Des travaux dans la commune

### Remplacement des portes de grange :

Le remplacement des portes de grange du local municipal, rue de la montée a été effectué au printemps 2022. Les portes ont été fabriquées par l'entreprise LEVIF à Besson.



### Remplacement de la Croix de Monchenin

Remplacement de La Croix, Montchenin. Les onze croix qui se trouvent sur la commune implantées aux croisements des routes, des chemins font partie de notre patrimoine. La croix au carrefour du chemin de Montchenin / rue du pré tureau étant détériorée, son remplacement a été effectué avec la fabrication de la nouvelle par l'artisan menuisier ébéniste du village Maxime VARETZ.

## Une crèche provençale dans l'Église

### Église du Sacré Cœur

L'église paroissiale primitive, dédiée au saint Sauveur, et dont rien ne subsiste, était la chapelle du château, citée dès 1095.

Le nouvel édifice, conçu par un abbé originaire de Moulins, est construit dans un style néo-gothique. Construite sur un plan en croix grecque pourvue d'absidioles en hémicycle, l'église comprend initialement une flèche s'élevant au-dessus de la croisée, démolie en 1934. La façade est éclairée d'une grande rosace. L'église conserve une remarquable Pietà du XV<sup>e</sup> siècle.

En fin d'année, une magnifique crèche provençale était exposée à l'église. Offerte par des paroissiens l'an dernier, elle a été décrite comme l'une des plus belles crèches de la paroisse Notre Dame de Moulins. Comportant 25 per-



sonnages, tous y étaient visibles : en plus de la Sainte Famille, le bœuf et l'âne, il y avait aussi des bergers et leur troupeau, le meunier, le ravi, les bohémiens et même un petit personnage qui représentait le maire de la commune.

## Départ en retraite

Il y a 17 ans, Marie-Claude BORDAT intégrait l'équipe du personnel communal au poste d'adjoint d'animation à la garderie périscolaire. Quatre années plus tard, elle élargissait ses fonctions en réalisant l'entretien de l'école et de la bibliothèque puis le service à la cantine.

Impliquée dans l'encadrement et l'accompagnement des jeunes bressollois, elle a vu grandir nos enfants, du plus jeune âge jusqu'au départ au collège. Elle a toujours pris à cœur son rôle en rassurant, consolant et encourageant les petits écoliers. Elle a su créer un véritable lien avec les jeunes, et les plus grands reviennent toujours la saluer.



Il est temps pour Marie-Claude de vivre de nouvelles aventures. Nous la remercions encore chaleureusement pour son engagement et son implication et lui souhaitons une bonne retraite.

## Le printemps est là, le bruit aussi !

### Bruits de voisinage : nuisances sonores liées aux comportements.

Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin, de sa terrasse ou de son balcon, il convient de respecter les règles suivantes :

#### Extrait de l'arrêté préfectoral N° 884/91

##### Pour les particuliers :

Les travaux bruyants effectués par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches de 10 h à 12 h

##### Pour les professionnels :

Toute personne utilisant dans le cadre professionnel des équipements susceptibles de causer une gêne, **doit interrompre** ses travaux entre 20h et 7h, et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'urgence.

Cela concerne bien entendu tout type d'activité susceptible d'être bruyant : tondeuse à gazon, perceuse, raboteuse, moteurs en tout genre mais aussi musique ou jeux de piscine bruyants...



La nuit, lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est possible sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage.

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cris, talons, chants...);
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...);
- ou par un animal (abolements...).

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

## Brûlages divers



**Le brûlage des résidus de jardins en plein air ou dans des incinérateurs individuels est interdit** en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Ces déchets devront être apportés à la déchetterie la plus proche ou entreposés aux fins de compost.

### Extrait de l'arrêté communal portant sur la réglementation des feux n° 09/2006 :

*Il est interdit, pendant toute l'année, de brûler tous les déchets verts et les déchets ménagers à l'air libre sur l'ensemble du territoire de la Commune.*

#### Déchetterie de Coulandon

ZA Pièce du Chêne

Téléphone : 04.70.46.08.41 Fermée le lundi

Horaires d'ouverture : 9h-12h30 / 13h45-17h30

Fermée également les dimanches et jours fériés.

## Année scolaire 2022-2023



### Présentation de l'équipe éducative

(deuxième rang, de gauche à droite) : Pierre Galan (CM2) ; Catherine Regaignon (AESH) ; Pauline Serindat (TPS/PS/MS, remplaçante de Corine Quaire le vendredi) ; Anne-Laure Giraud (ATSEM) ; Pierre-Yves Lavigne (CE2/CM1) ;

(premier rang, de gauche à droite) : Martine Lucien (ATSEM) ; Nadine Miller (CE1) ; Corine Quaire (TPS/PS/MS) ; Véronique Laborde-Giraud (GS/CP) et Céline Breuil (ATSEM).

Absent le jour de la photo :  
Pierre Lusinier, enseignant brigade.

## *L'année 2021-2022 en photos*



Les élèves de CP fêtent le 100<sup>e</sup> jour.



Piste prévention routière pour les élèves de la GS au CM2.



Journée athlétisme aux Courneuves pour tous les élèves.



Projet sur les oiseaux, les élèves de CP/CE1 à la LPO.

Les élèves de GS/CP ont travaillé tout au long de l'année sur la géométrie mentale en échangeant des messages, des problèmes à résoudre avec leurs camarades de Châtel de Neuve ; ils les ont invités à partager une matinée ateliers EPS aux Courneuves et une après-midi jeux de société à la salle polyvalente.



Spectacle "Fifty fifty" La Compagnie Rêve Envie au festival Graines de Mai.



Journée en forêt de Moladier avec participation à différents ateliers.

**Piscine :** Les élèves de CP au CM2 ont participé à 8 séances en fin d'année scolaire et ont débuté la nouvelle année par un cycle de 10 séances.

**Médiathèque :** Afin de mettre en images et en témoignages les notions abordées en classe concernant la deuxième guerre mondiale, les élèves de CM1/CM2 ont visité à la médiathèque l'exposition "Moulin sous l'Occupation".

# Mémo pratique bressollois 2023 À détacher

## Mairie

☎ 04 70 44 48 06

✉ mairie.bressolles@wanadoo.fr

Site : [www.mairiebressolles.fr](http://www.mairiebressolles.fr)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 - 12 h 30	14 h - 18 h	8 h 30 - 13 h	8 h 30 - 12 h 30	8 h 30 - 12 h 30

## École

maternelle, CP ☎ 04 70 34 08 40

CE1-CE2/CM1-CM2 ☎ 04 70 20 68 39

## Garderie

Horaires : 7h15 – 8h30 / 16h – 18h45

☎ 04 70 20 66 99

Tarif : 2,60 € le repas

## Cantine

☎ 04 70 46 65 14

Tarif : 3,50 € par jour

8 € par semaine

26 € au mois

## Assistants maternelles (au 1<sup>er</sup> janvier 2023)

Isabelle COUVRECHEL ☎ 04 70 20 99 71

Audrey GOUYARD ☎ 06 27 49 09 29

## Les élus vous reçoivent

Maire : René MARTIN

1<sup>er</sup> adjointe : Adeline POUPEAU, Finances

2<sup>e</sup> adjoint : Michel BAYON, Voirie, Urbanisme

3<sup>e</sup> adjointe : Maryline DESCRIAUX, Vie scolaire, Personnel, Communication

4<sup>e</sup> adjoint : Loïc SAUZEDE, Bâtiments, Associations

Conseiller(es) : Laetitia DENOUEL – Aurore DENIS – Gérard LURAT – Maxime NICOLAS

Jean WANTIEZ – Hélène HAENEN-BOUQUET des CHAUX – Pascal CHEVARIN

Michèle FICK – Pascal LORION

## Service des eaux

☎ 04 70 46 81 80

**Assainissement collectif** (Communauté d'agglomération de Moulins)

☎ 04 70 48 54 60 Urgence ☎ 06 08 83 16 07

## Communauté d'agglomération de Moulins

☎ 04 70 48 54 54

## Collecte des ordures ménagères

les jeudis sauf Les Carrons, la rue des Riots, la rue des Grosliers et Le Désert collectés les lundis

## Déchetterie de Coulandon

☎ 04 70 46 08 41

Fermée les lundis

Ouverte toute l'année du mardi au samedi : 9h00 – 12h30 / 13h45 – 17h30

## Bus

Départ « maire de Bressolles » : 7h11, 8h21, 16h36, 17h36, 18h36

Avec le service « à la demande » réservez votre voyage jusqu'à la veille de votre départ n° vert **0 800 20 24 43** du lundi au vendredi 8h – 12h / 13h30 – 18h, le samedi 8h – 12h.

## Soins infirmiers à Bressolles

Madame Valérie VIRMOUX 04 70 20 40 38 / 06 84 32 92 91

Monsieur Bouazza EL-KHOUTABI 06 50 55 82 34

## Ostéopathe

Madame Théophanie RAIMBAULT 06 62 41 41 00

Du mardi au samedi

## Correspondante du journal *La Montagne*

Martine FIEVET ☎ 04 63 07 19 68 ou ☎ 06 43 68 02 27

## Personnel municipal

Adjointes administratives :	Karine FAULCONNIER – Lola CANCRE
Entretien voirie et bâtiments :	Anthony DORE – Kévin ANTONIN – David LANGERON
Entretien des locaux :	Sandra BLOIS – Aurélie CICIRKO
Aide maternelle :	Céline BREUIL – Martine LUCIEN – Anne-Laure GIRAUD
Cantine scolaire :	Isabelle FLEVET
Surveillance cantine :	Martine LUCIEN – Sandra BLOIS – Anne-Laure GIRAUD – Sylvie BARBA
Garderie périscolaire :	Sandra BLOIS – Valérie MANGIN – Sylvie BARBA Sonia FRILEUX – Marine CHAUSSIN – Fabienne VAUDOIN – Estelle WILLEMIN
Micro-crèche :	

## Salle polyvalente

☎ 04 70 44 13 89

Tarifs 2023	Particuliers	
	commune	hors commune
1 journée :	238 €	378 €
Week-end	329 €	536 €
Forfait vaisselle	29 €	48 €
Forfait chauffage 1 journée	70 €	70 €
Forfait chauffage week-end	110 €	110 €

*Les forfaits chauffage sont appliqués de mi-octobre à fin avril.*

Gratuit pour les associations de la commune

À fournir :

- une attestation d'assurance de responsabilité civile
- un chèque d'arrhes de 100 € et deux chèques de caution de 500 € chacun
- inventaire d'entrée et de sortie à la remise des clés

## Bibliothèque

Claudette DUMONT et Danielle LEPOT assurent les permanences.

Mercredi 17h - 19h

Les bénévoles se proposent de porter des livres à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Elles peuvent faire la demande en mairie.

## Les associations et leurs président(e)s

A.C.P.G. – CAT.M. Guy PISSOT ☎ 04 70 44 60 49	Amicale laïque Marilyne DESCRIAUX et Aurore DENIS ☎ 06 76 60 86 16
A.P.E. 03 Danielle LEPOT	Bressolles Loisirs Michel VIALTELLE ☎ 04 70 44 15 99
Club de l'Amitié Colette BRUNET ☎ 04 70 46 42 93	Club de Tennis Frédéric GOGUE ☎ 06 22 11 40 95
Comité des Fêtes Céline CHARTIER ☎ 06 24 74 58 71	Amis du Cochonnet Bressollois Marc HOMBREUX ☎ 07 63 00 74 21
Des Filles en Argutilles Chantal JEUX ☎ 04 70 46 42 40	Association des Anciens Elèves de l'École de Bressolles Jacques JOYON ☎ 04 70 44 16 07
Bressolles Bien Vivre Michel GOSELLIN ☎ 06.71.00.66.07	TAPAVA Daniel VILLEROT ☎ 06 08 93 96 67
The Cotton Fields Singers Sylvain ANDRIANONY ☎ 06 61 51 89 48	Moultins Equestrian Christelle BLATEYRONS <input checked="" type="checkbox"/> moultinsequestrian@outlook.fr
Inter-associations Michel CHARTIER ☎ 04 70 20 61 14	

## En cas d'urgence

Pompiers ☎ 18  
SAMU ☎ 15  
Gendarmerie ☎ 17 ou 04 70 35 57 00  
Pharmacie de Garde ☎ 3915  
Médecin de Garde ☎ 04 70 48 57 87  
Centre hospitalier ☎ 04 70 35 77 77  
Centre antipoison ☎ 04 73 27 33 33  
EDF accueil ☎ 0810 050 333 – Dépannage : 0811 010 212  
Urgence sécurité Gaz ☎ 0 800 47 33 33  
État des routes : [www.allier.fr](http://www.allier.fr) – ☎ n° vert 0 800 0 800 3



La fête de l'école.

## *L'année 2022-2023 en photos*



Visite de l'exposition "La rivière Allier" pour les élèves de CE1 et CE2/CM1 à l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) à Moulins avec participation à des ateliers animés par des étudiants Master 1 MEEF.



Festival Jean Carmet pour tous les élèves.



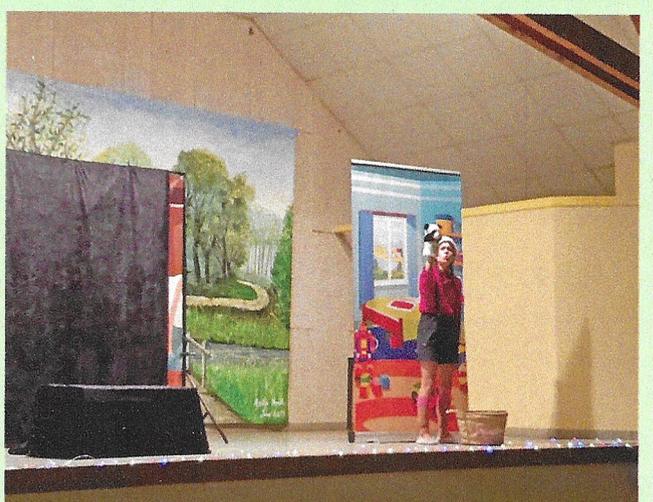
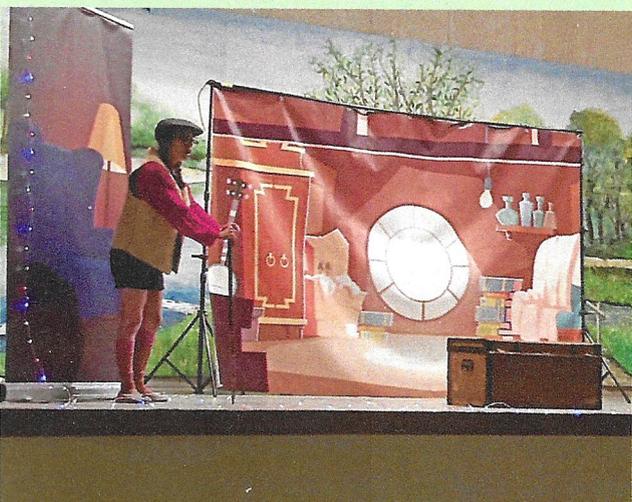
Les élèves ont commémoré l'Armistice du 11 novembre accompagnés de la Marine Nationale et de la Gendarmerie.



Visite de l'exposition et ateliers « Molière en costumes » au CNCS pour les élèves de CE2, CM1 et CM2



Le jour des vacances, avant de partager un repas offert par la municipalité, les enfants ont offert des petits spectacles au Père Noël.



Pour Noël, un spectacle a été offert par l'Amicale Laïque à tous les enfants de l'école

## Services périscolaires

### Cantine

Ce sont en moyenne 80 enfants qui déjeunent 4 jours par semaine. Les repas sont cuisinés sur place et 4 agents assurent les 2 services et leur bon déroulement. Les menus sont mis en ligne sur le site Internet de la commune, chaque semaine. Le prix du repas est de 2,60 €.

Les parents appellent la mairie pour avertir des éventuelles absences de leurs enfants au 04 70 44 48 06.

### Garderie

Elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h30 et de 16h à 18h45. Les animatrices proposent des jeux de société, coloriages et activités manuelles.

Pour une bonne organisation, les parents inscrivent leurs enfants à la quinzaine en complétant le formulaire distribué dans les cartables. Tarifs : 3,50€/jour ; 8€ par semaine ; 26€ au mois



## Cartes jeunes 2021-2022

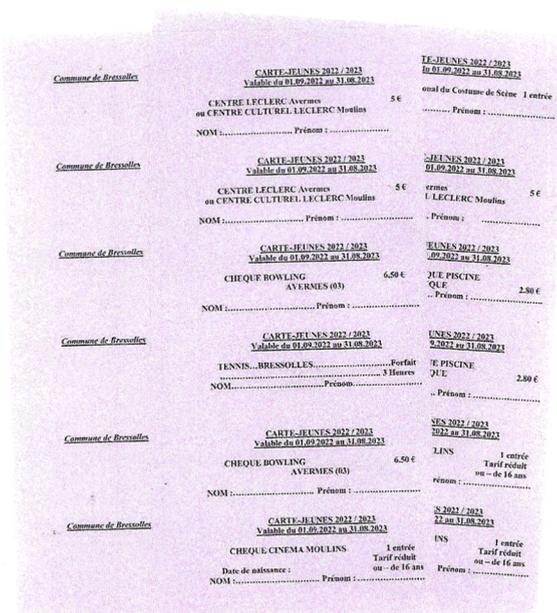
Depuis plusieurs années, la commune de Bressolles participe financièrement, par le moyen de la Carte Jeune, à une plus grande accessibilité des jeunes (collégiens, lycéens, apprentis) aux loisirs et à la culture.

Avec 115 distributions, elles ont de nouveau eu du succès. C'est un montant de 2833,60 € qui a été utilisé sur le budget du CCAS.

### Répartition des tickets utilisés :

- 51% → Cinéma
- 62% → Centre Leclerc et l'Espace Culturel Leclerc
- 45% → Bowling
- 41% → Piscine
- 0% → Tennis
- 5% → CNCS

Nous rappelons que pour les étudiants ayant plus de 18 ans, un certificat de scolarité devra être délivré à la mairie pour pouvoir bénéficier des cartes jeunes.



## Tennis club bressollois

Le TCB a tenu son Assemblée Générale le 09-09-2022, présidée par Frédéric GOGUE

### Effectifs :

L'effectif est stable chez les adultes (18 licenciés) mais nous n'avons plus d'école de Tennis. Aussi le Club envisage une action auprès des jeunes de l'école de Bressolles, en espérant attirer de nouveaux licenciés.

### Entraînement Adultes :

Le Club dispose d'un créneau à la salle de la Raquette à Yzeure les mercredis de 20h30 à 22h30. De plus le Club a renouvelé une convention avec le Lycée Agricole de Neuvy, qui permet aux licenciés d'avoir accès au gymnase les vendredis soirs de 18h30 à 20h30 jusqu'au 30-04-2023. Enfin le Club rappelle que les courts de Tennis sont réservés prioritairement aux licenciés de Bressolles le lundi, mercredi et vendredi de 18h00 à 21h00, ainsi que les weekends de compétition. Sinon les personnes qui désirent jouer



occasionnellement, ont la possibilité de réserver une carte adhérent auprès de la Mairie.

### Résultats sportifs :

Le Club a engagé une équipe masculine en coupe des vendanges et coupe d'été. L'équipe termine première de sa poule dans les 2 compétitions, puis elle s'incline en demi-finale de coupe des vendanges, et a dû déclarer forfait en demi-finale coupe d'été, en raison d'un manque de fair play de l'équipe adverse.

### Bilan financier

Les finances du Club restent très saines en 2022, mais le Club regrette un manque de manifestations, qui aurait permis de générer des fonds supplémentaires. Le coût de la licence annuelle a été reconduit au niveau initial d'avant covid, soit 70 euros par personne avec un tarif dégressif par famille.

### Divers

Comme nous l'avons indiqué dans le bulletin municipal précédent, l'état des courts de tennis se dégrade sérieusement, et nécessiterait un rafraîchissement de ces derniers, faute de quoi le Club risque de ne plus pouvoir organiser de compétitions à terme, ce qui serait vraiment dommageable.

### Les membres du bureau :

**Président :** Frédéric GOGUE

tel : 06 22 11 40 95 / mail : fgogue@gmail.com

**Secrétaire :** Marina LECONTE

tel : 06 40 09 74 26 / mail : marina.leconte@orange.fr

**Trésorier :** Roger MELLOUX

tel : 06 33 23 94 97 / mail : roger.melloux@orange.fr

## L'Amicale Laïque

Après une longue période impactée par la pandémie du Covid-19, l'Amicale Laïque de Bressolles retrouve son dynamisme pour organiser des manifestations relatives à la vie de notre école.

L'association est constituée d'une équipe de parents d'élèves et de bénévoles motivés pour réfléchir aux événements que nous pouvons mener ensemble afin de contribuer au financement des projets que l'équipe éducative met en place pour nos enfants.

En 2022, a pu avoir lieu :

- une belle chasse aux œufs à Pâques,
- la traditionnelle fête de l'école pour clôturer l'année scolaire au cours de laquelle les spectacles des enfants et les animations proposées ont ravis l'assemblée,
- une jolie matinée hivernale pour la remise des sapins commandés par les familles avec animations de Noël.

De nouvelles graines germent autour de différents projets :

- Carnaval le 4 mars 2023,
- Loto le 2 avril 2023,
- La fête de l'école de fin d'année le 1<sup>er</sup> juillet 2023,



- Une marche des familles,
- Différentes opérations telles que vente de gâteaux, tombola...

Nous remercions l'équipe enseignante pour le travail de partenariat au quotidien, nos élèves, leurs familles, nos partenaires et tous les membres de l'association.

Aussi, pour la pérennité des actions à mener, chaque famille est invitée à devenir « un petit colibri »... comme le disait Pierre RABHI.

## Club de l'Amitié Bressollois

L'année 2022 a permis de reprendre les habitudes du club avec bonheur.

Les rangs de nos aînés se sont éclaircis au cours de cette période difficile de covid, mais quelques personnes nouvelles nous ont rejoint et nous les accueillons avec plaisir.

Les concours de belote et de loto ont repris mais nous pouvons constater que tous les joueurs n'ont pas encore repris le chemin de nos animations.

Nous souhaitons que l'année 2023 soit plus fréquentée.

Nous remercions tous les membres du club qui participent par leur présence et/ou par la confection de pâtisserie bien appréciées par les joueurs lors de ces événements ; Un après-midi spectacle est envisagé pour 2023

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez adhérer au club, la cotisation s'élève à 17€ par personne.



## Présentation d'A Portée d'Elles Allier

A portée d'elles voit le jour en 2014 au sein du CIDFF de l'Allier (Centre d'Information Des Femmes et des Familles) en réponse à un appel d'offre de l'état pour la mise en place de permanences d'Accueil de Jour animées par des bénévoles.

Accueil, Ecoute et Orientation font parties de l'engagement de ces bénévoles formées et suivies par un psychologue. Le groupe se structure autour de l'expérience d'une infirmière spécialisée en CHS et en thérapie Familiale et en lien avec la juriste du CIDFF 03.

Ce sera 8 années riches de rencontres qui emportent chacune au-delà d'elle-même. Anonyme, confidentiel et gratuit pour des centaines d'entretiens annuels sur les 3 lieux définis dans la convention, Moulins Vichy et Montluçon.

Octobre 2021 marque un virage pour le CIDFF03, association agréée à qui la Déléguée Départementale aux droits des Femmes et à l'Egalité impose des Accueils de Jours tenus uniquement par des professionnels (les).

Les bénévoles d'«APE», convaincues que cette évolution laisse un vide dans l'accueil proposé et des femmes désespérées de ce changement, s'organisent sans attendre. «APE 03» prend son indépendance et l'association naît à la rentrée 2022.

Les bénévoles sont fortes de 8 années d'expérience, de la connaissance du terrain et des partenaires. Elles sont connues des services de l'Etat, du Conseil Départemental et des municipalités. De nouvelles bénévoles rejoignent «APE03».

A Moulins, Solicity Open accueille les permanences au 23 rue Thonier aux Champins les mardis de 12h à 17h et les jeudis de 13h30 à 17h30.

A Montluçon «Le Champ des Possibles», sollicité, accepte d'accueillir les permanences les lundis et jeudis de 13h à 17h.

Vichy ouvre sa permanence à «la Maison des Associations» les vendredis de 14h à 17h30.

Les bénévoles d'A.P.E 03 pensent que les femmes qui pousseront la porte de leurs permanences trouveront la chaleur de convictions partagées et des activités pour se reconstruire.

*A portée d'Elles Allier*

*Pour lutter contre toutes les formes de violences*

*Un lieu d'accueil et d'écoute*

*gratuit et chaleureux*



**Nos permanences sans rendez-vous :**

Moulins	Montluçon	Vichy
Les mardis de 12h à 17h et les jeudis de 13h30 à 17h30 "Soli'city" 23 rue Thonier	Les lundis et jeudis de 13h à 17h "Le champ des possibles" 20 rue du Docteur Roux	Les vendredis de 14h00 à 17h30 "La maison des associations" Place Charles de Gaulle

Tél : 07.64.07.96.37      aportee.delles@free.fr

## BRESSOLLES LOISIRS

Bien décidés à ne pas nous laisser emporter par la vague d'abattement  
Résultant des multiples reflux de cette épidémie angoissante  
Et cherchant à dépasser nos craintes pour retrouver une vie  
Sociale normale, nous avons repris nos activités depuis l'année dernière.  
S'il faut toujours rester prudent, en gardant les bons réflexes pour se protéger,  
On tente d'oublier les soucis du quotidien en se retrouvant pour pratiquer  
les activités qui nous sont chères et nous permettent de conserver  
les meilleures dispositions pour notre corps et pour notre esprit.  
En nous retrouvant, chaque fois nous éprouvons un plaisir immense,  
simple et pourtant si important pour l'équilibre de notre quotidien.



Le mot loisir est synonyme de liberté et c'est bien comme cela qu'on vit ces moments. On recueille toute la bienveillance et le professionnalisme de nos animateurs. Ils distillent leur savoir-faire, leur talent, leurs connaissances autant que leur énergie. Si nous y prenons autant de plaisir, c'est qu'ils savent trouver en nous investissement et envie dans le plaisir de partager ces moments récréatifs. Rires et causeries sont aussi au programme car les échanges d'idées, de nouvelles servent à soulager des maux, des peines en cueillant quelques fleurs d'amitié. Il est toujours possible de venir partager de bons moments en participant à un atelier. Une visite n'engage à rien et permet de voir quelles activités vous correspondent. Les animateurs et les responsables d'ateliers vous accueilleront avec plaisir. C'est aussi le meilleur moyen pour rencontrer d'autres personnes qui partagent les mêmes envies. N'hésitez pas à nous appeler. Le 25 février, nous réunirons tous les ateliers pour une soirée amicale autour d'un repas.

### GYM D'ENTRETIEN & DANSES EN LIGNE :

Responsable : Jocelyne BEL - 06 67 41 79 23

Gym : le lundi de 18 h 30 à 19 h 30

Animatrice : Jocelyne COULON

Danses en ligne :

le lundi de 19 h 30 à 20 h 30,

et le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30

Animatrice : Nicole CHEVARIN

Lieu : salle polyvalente.



### DESSIN & PEINTURE :

Responsable : John BRINKWORTH - 07 87 87 12 63

Adultes : le mardi de 14 h 30 à 16 h 30

le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30

le jeudi de 18 h à 20 h

Enfants (à partir de 7 ans)

et ADOS :

le mercredi de 14 h 30 à 16 h

tous les 15 jours

Lieu : salle des associations

Animatrice : Claudine RÉGNIER



### CARTONNAGE & PATCHWORK & TRAVAIL DE LA FEUTRINE :

Responsable : Jacqueline VILLEROT  
06 50 19 59 06

Cartonnage : le mardi de 14 h 15 à 17 h

Lieu : maison du Bailly 1<sup>er</sup> étage

Animatrices : Annick AUVRAY, Nicole VALLETON  
et Simone THÉVENET

Patchwork, travail de la feutrine :

le vendredi de 14 h 15 à 17 h

tous les 15 jours

Lieu : maison du Bailly 1<sup>er</sup> étage

Animatrices : Annick BORNAT



Nous vous souhaitons à tous, beaucoup de bonheur, de partage et de loisirs dans nos ateliers et dans votre vie personnelle.

## ACPG-CATM

Notre section CATM est vraiment en diminution d'effectif. Elle est composée actuellement de : 4 CATM - 7 veuves et 2 sympathisants.

Nous avons cette année fusionné avec la section de COULANDON. 2 CATM et 1 sympathisant nous ont rejoints.

En janvier 2022, nous avons pu tenir notre Assemblée Générale. Il est très compliqué de constituer un bureau compte tenu des effectifs vieillissants. Il est actuellement composé seulement du Président : Guy PISSOT

Nous avons une pensée pour trois de nos camarades qui nous ont quittés en 2022 :

Maurice AURAMBOUT

Jacques FASSIER

Raymond PERROT



Traditionnellement, les cérémonies des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre ont lieu au Monument aux Morts.

La section CAT de Bressolles remercie la municipalité pour sa participation aux manifestations, ainsi que les enfants des écoles et leurs enseignants.

## 2022 à L'Étrier mouloinois

### Les festivités au club : quelques dates...

Elles ont commencé par une chasse aux œufs le 29 avril. Les enfants, accompagnés des plus grandes, ont parcouru le club à la recherche du « trésor chocolaté » sous un beau soleil printanier.

Le 18 juin, l'Etrier mouloinois a invité les parents et/ou cavaliers à la fête du club. Après une après-midi autour de jeux à pieds ou à poney, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas convivial.

Le 28 octobre, vous avez pu voir le cortège des poneys de l'Etrier et des petits cavaliers monstrueusement déguisés sillonner les rues de Bressolles bien déterminés à récolter le maximum de friandises distribués par vos soins.

Enfin, le 17 décembre, après des jeux sur le thème de Noël et une distribution de crêpes et chocolat chaud, le Père Noël a eu la gentillesse de passer voir les enfants lors de la fête de Noël pour une séance photo avec chacun d'entre eux.

### L'activité au club

L'année 2022 a commencé dès le mois de février pour les concours amateur et au mois de mars pour les concours club lors de déplacements dans l'Allier mais aussi dans la Nièvre.



Le club a également organisé 3 concours à Bressolles les 22 mai, 26 juin et 11 septembre ; durant ces événements, l'Etrier mouloinois a accueilli 350 cavaliers.

Le concours du 26 juin constituait une étape du challenge Jump Allier dont la finale s'est déroulée à Vichy les 22 et 23 septembre 2022.

De leur côté, les cavalières « amateur » ont pris la direction du Mans, du 19 au 24 juillet, pour participer aux championnats de France.

Enfin, le club propose toujours des cours pour les petits et pour les adultes mais aussi des stages durant les vacances scolaires à la 1/2 journée ou à la journée.

L'Etrier mouloinois vous invite également à venir assister nombreux aux concours organisés au club en 2023 ; 5 dates sont prévues :

- le 30 avril : étape circuit départemental
- le 28 mai pour une étape du challenge Jump'Allier
- le 18 juin
- le 10 septembre
- et enfin le 8 octobre

## AAEEB

Depuis 2015, année de la création de l'AAEB les membres se retrouvent chaque année pour un banquet ou une sortie. Après deux ans sans rencontre c'est avec plaisir que les anciens de l'école de Bressolles ont partagé un repas festif et convivial le 19 novembre 2022. Cette journée très appréciée par tous les convives permet de garder des liens amicaux. Des nouveaux adhérents plus jeunes sont venus grossir l'effectif de l'AAEB afin de pérenniser l'association.

La prochaine assemblée générale aura lieu en Mars 2023 tous les anciens élèves sont cordialement invités.

La date sera précisée dans la presse locale.



## Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes s'est réuni en Assemblée Générale le 25 novembre 2022, dressant le bilan de sa dernière activité du 22 octobre 2022.

Précision faite que l'activité initialement prévue le 5 mars 2022 avait été annulée en raison de la situation sanitaire encore incertaine avec la crainte de ne pas avoir beaucoup de participants.

Pour mémoire, le bilan de la soirée du 22 octobre 2022 est rappelé ci-après :

Cette soirée a rassemblé 97 personnes venues se régaler avec au menu en plat principal un cassoulet confectionné par Laurent VENIAT, traiteur à SAINT-ENNEMOND. Très bonne prestation de l'orchestre de Jean-Pierre COUSTEIX qui a été très apprécié et a fait venir beaucoup de danseurs sur la piste.

Le bilan moral et financier du Comité des Fêtes est positif.

C'est avec plaisir que le Comité a vu cette année quatre personnes rejoindre son équipe dans laquelle règne toujours une bonne ambiance et beaucoup de convivialité.

### Calendrier des manifestations 2023

11 mars 2023

14 octobre 2023

Il est en prévision pour l'année 2024 que le Comité des Fêtes organise une brocante, celle-ci n'ayant pu être programmée en 2023 en raison du court délai pour la préparation et la réservation de la salle polyvalente.



### Composition du bureau :

Président d'honneur : René MARTIN

Présidente : Céline CHARTIER

Vice-président : Dominique RABET

Secrétaire : Brigitte LABORDE

Secrétaire adjointe : Nicole CHEVARIN

Trésorière : Nadine RABET

Trésorier adjoint : Alain LABORDE

Le comité vous tiendra informés dès que possible du thème des deux manifestations des 5 mars et 14 octobre 2023.

L'équipe du comité des fêtes de Bressolles vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous attend au sein de son équipe ou à ses soirées...alors à très bientôt...

Céline CHARTIER : 06 24 74 58 71

Brigitte LABORDE : 06 73 22 89 40

Nadine RABET : 06 45 33 88 19

## Bressolles Bien vivre

Toujours soucieux du Bien Être des habitants de notre commune et dans l'attente de la convocation devant la Cour Administrative d'Appel (CAA) de Lyon nous ne restons pas à ne rien faire.

Nous avons à plusieurs reprises participé en tant que spectateurs intéressés à la gestion de notre commune en assistant aux Conseils Municipaux qui, il faut bien le dire ont été rares. Cela nous éclaire sur la manière dont notre maire gère ses administrés et ses priorités qui sont loin de celles de la majorité des Bressollois. Il suffit de voir l'état des routes de notre commune :

- Aux Guénaudins
- Rue des Rollins
- Route de Chante Alouette

Ces rues deviennent dangereuses pour les cyclistes et piétons qui les utilisent. Rien n'y fait.

Le 14 mai 2022, nous avons réuni une manifestation devant le poulailler qui a réuni une soixantaine d'habitants. Ce fut l'occasion de rencontrer en termes peu amènes le président de la Chambre d'Agriculture. L'exploitant M. Robin Martin se tenant bien à l'écart de peur d'échanger avec les manifestants. Pourtant il y avait de nombreux gen-



darmes présents ce qui pour des manifestants pacifiques démontre une crainte à l'ordre public.

Nous continuerons notre juste combat.

En 2022, nous avons organisé une réunion ayant pour thème La FRESQUE DU CLIMAT qui a convaincu les présents de la nécessité d'évoluer dans notre approche quotidienne visant à TOUT ce qui concerne l'Ecologie et la Biodiversité.

*Le Président  
Michel Gosselin*

## Le Cochonnet Bressollois

### L'année 2022, riche en résultats.

Après l'épisode COVID, le club a redémarré sur les chapeaux de roue. Il a pu de nouveau organiser ses concours en 2022.

Et les licenciés se sont brillamment distingués au niveau des championnats. En jeune, Marilou Petit, en cadet est championne d'Allier tête à tête et vice-championne d'Allier triplète (associée à 2 joueurs de Saint Victor), Jimmy Goutaudier et Enzo Chevalier sont champions d'Allier en triplète (associés à un joueur de Montluçon). Ils ont donc tous les 3 participé aux championnats de France à Bourg Saint Andéol en Ardèche au mois d'août. Enzo Chevalier est champion d'Allier tête à tête et Jimmy Goutaudier vice-champion et tous les deux sont champions d'Allier doublette. Et tous les 3 associés à 2 joueurs de Saint Victor sont champions départementaux des clubs. Nous sommes



parvenus à être sur la plus haute marche sur tous les championnats. de magnifiques performances !!

Au niveau féminin, Lily Lamotte a été consacrée championne d'Allier tête à tête en battant une de ses coéquipières en finale Roxane Petit et a donc participé au championnat de France à Bergerac. Toute l'équipe féminine est devenue championne régionale des clubs et évoluera en 2023 au niveau national.

L'équipe masculine est championne d'Allier des clubs de 1<sup>re</sup> division et montera au niveau honneur en 2023.

Après une année 2022 riche en résultats, nous espérons qu'en 2023, le club continuera sur sa lancée et puisse organiser davantage de manifestations.

Si vous souhaitez rejoindre le club, vous pouvez contacter Monsieur Marc HOMBREUX, président : 07 63 00 74 21.

## Bressolles Des Filles en Aiguilles

L'association a repris ses activités le 13 septembre 2022 à la salle des fêtes.

Les 23 membres se réunissent chaque mardi à partir de 16 heures et jusqu'à 19h30.

Cette année encore, Michèle et Luce animent ces ateliers, aident et conseillent aussi bien les apprenti.es que les couturiers et couturières confirmés dans la réalisation de leurs projets.

En effet, chacune et chacun réalise son propre projet et les idées ne manquent pas : veste, robe, vêtements pour enfants, sacs, chapeaux etc.

Des temps forts rythment l'année : sorties culturelles, expositions, ventes privilèges de tissus, reprise de moments conviviaux post COVID (repas, anniversaires etc.)

L'entraide et la bonne humeur sont présentes au sein de l'association !

Rejoignez-nous !

Séance les mardis de 16h à 19h30  
à la Salle des fêtes de Bressolles

Présidente : Chantal Jeux

Trésorière : Véronique Henriot

Secrétaire : Pascale Dumontier-Ruyer



## Programme de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, grâce au renouvellement d'une dotation attribuée aux réserves naturelles par le Ministère de la Transition Ecologique pour soutenir l'éducation à la nature, un programme d'animations a pu être reconduit en juillet et août sur le territoire de la réserve en lien avec les points d'accès identifiés dans le cadre du schéma de valorisation\*.

Au programme, ce sont 16 visites guidées dont 2 sorties canoë, 9 ateliers famille, 13 accueils postés, plusieurs sessions de maraudage pédestre ou en canoë qui ont été proposés au grand public. L'Espace Nature a également élargi ses plages d'ouverture sur la période estivale pour accueillir le public les vendredis après-midi en plus des mercredis après-midi.

Au total ce sont près de 310 personnes qui ont pu bénéficier de ces activités pédagogiques gratuites (en dehors de la location canoë), principalement des locaux mais aussi quelques touristes de passage sur le territoire.

A cette occasion et afin d'évaluer la satisfaction des participants, un questionnaire anonyme a été diffusé. Cette enquête, qui contient également un volet connaissances de la réserve, est encore en cours jusqu'à fin 2022 minimum et accessible via le QR-code ci-joint. N'hésitez pas à contribuer lors de vos sorties !

Les résultats complets de cette enquête seront communiqués en 2023 et l'équipe de la réserve en tiendra compte pour proposer le programme 2023.



**Vous souhaitez donner votre avis sur les aménagements des sites de la Réserve Naturelle du Val d'Allier :**



Votre avis nous intéresse 😊

**\*Sites :** Les Taillables (Bressolles), Le Verdelet (Toulon-sur-Allier), Les Perrons (Chemilly), Les Rigaudets (Bessay-sur-Allier), Pont de Châtel (Châtel-de-Neuvre), l'Epine (Monétay-sur-Allier), Les Echerolles (Le Ferté-Hauterive), l'Île Saint-Loup (Saint-Loup), le Méplan (Contigny).

## Le Sentier des castors

Au départ du Pont Régemortes à Moulins jusqu'au château de Lys sur le village de Bressolles, ce sentier de 6 km permet d'entrer dans la Réserve naturelle du val d'Allier, côté Nord.

Les promeneurs pourront y croiser une multitude d'oiseaux (guêpiers d'Europe, martins-pêcheurs, milans noirs, loriots...) et observer des chevreuils, sangliers et ragondins... mais aussi des castors mais seulement en s'y aventurant la nuit.



Anciennement disparu de l'Auvergne, le castor d'Europe est aujourd'hui de nouveau bien implanté dans le Val d'Allier alluvial.

Les populations présentes sur le secteur sont issues d'un programme de réintroduction mis en place dans le Loir et Cher entre 1974 et 1976 avec 13 individus relâchés. Il faudra attendre les années 1990 pour que l'espèce parvienne à coloniser naturellement les berges de l'Allier, dont les rives moulinoises, sur lesquelles ils laissent de nombreux indices de leur présence. Des animations ludiques et pédagogiques se trouvent au détour du parcours du chemin des castors (empreintes sculptées, palissades d'observation, calculateur d'envergure...)

## A 79

La RCEA a été transformée en une autoroute plus sûre, permettant de relier l'A71 et l'A6.

L'A79 devient un axe majeur traversant d'Est en Ouest le département de l'Allier, sur un axe transversal stratégique reliant la façade atlantique française à l'Allemagne, la Suisse et l'Italie via le centre de la France.

Mise en service le 4 novembre 2022, l'A79 est la première autoroute à péage et à flux libre. Les barrières de paiement sont remplacées par trois autres moyens de règlement, pour éviter les ralentissements et les bouchons.

Les traditionnelles barrières sont remplacées par des portiques similaires à ceux qui étaient prévus pour l'éco-taxe poids lourds. Ces portiques sont équipés de caméras qui prennent en photo les plaques d'immatriculation des

véhicules et évaluent leur nombre d'essieux, pour différencier les tarifications.

Si vous empruntez cet axe, vous avez trois moyens de paiement possibles :

- automatique, si vous disposez d'un badge de télépéage : les portiques le détectent et cela déclenche la facturation comme sur n'importe quelle autoroute payante ;
- à l'une des 16 bornes de paiement installées sur les aires de repos ;
- sur le site internet de la société exploitante aliae.com, en indiquant votre plaque d'immatriculation : paiement soit avant le trajet, soit après, dans les 72 heures qui suivent au plus tard. Une offre d'abonnement est également disponible pour les trajets fréquents.

## IntraMuros

Suppression de l'application Panneau Pocket et adhésion à Intra MUROS Moulins communauté. Un lien youtube est à disposition sur le site web de la commune pour sa prise en main et son utilisation. L'application est à télécharger sur l'App Store ou le Play Store.

Pour plus d'informations :

<https://appli-intramuros.fr>

<https://www.youtube.com/watch?v=hb9XI8T4Mjo>



**IntraMuros**

## Assainissement non collectif : des Nouveautés En 2023

Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) a pour objet de contrôler les installations d'assainissement non collectif, qu'elles soient neuves (dans le cadre de projets de construction ou réhabilitation) ou existantes (contrôle de fonctionnement).



Moulins Communauté a décidé de faire évoluer les règles le régissant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les nouvelles règles concernent surtout les installations existantes. Ainsi, elles seront désormais obligatoirement contrôlées au plus tard tous les dix ans, ou tous les deux ans en cas de non-conformité nécessitant des travaux.

Bonne nouvelle : chaque usager pourra demander de bénéficier du service de vidange au tarif négocié par Moulins Communauté.

Enfin, de manière à lutter contre les éventuelles nuisances causées par les installations non-conformes, des pénalités financières vont être instaurées dans le cas où les travaux de mise en conformité définis par le SPANC ne seraient pas réalisés dans les délais impartis.

Pour plus de renseignements,  
contactez le SPANC communautaire :

☎ 04 70 48 51 06

✉ [spanc@agglo-moulins.fr](mailto:spanc@agglo-moulins.fr)

## Maison de la rivière



L'Histoire du territoire de Moulins Communauté se révèle au sein de la Maison de la Rivière Allier située sur un ancienne friche industrielle réhabilitée.

L'architecture singulière de cet édifice ainsi que le patrimoine bâti, mobilier, naturel sont observables, au travers du fil conducteur du paysage et de la rivière Allier.

L'évolution urbaine de la ville de Moulins y est également retracée grâce à une lecture de paysage depuis les berges de l'Allier.

Lors de cette visite, profitez d'un magnifique panorama.

### Horaires d'ouverture

Juin-septembre :  
ouvert tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

Octobre-mai : ouvert du mercredi au dimanche,  
de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Pendant les vacances scolaires (toutes zones) :  
ouvert tous les jours.

Fermeture annuelle :  
mois de janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

Entrée libre. Visites guidées payantes.

Maison de la Rivière Allier  
4, route de Clermont, 03000 Moulins  
Tél. 04 63 83 34 12

### Pour nous écrire et nous contacter :

✉ [patrimoine.mdla@agglo-moulins.fr](mailto:patrimoine.mdla@agglo-moulins.fr)

## Trier et réduire ses déchets Agir au quotidien

### Le compostage



Composteur sur demande auprès du Sictom Nord Allier, sous réserve des stocks disponibles

20€ le 300L  
30€ le 600L

Pour tous les déchets biodégradables de la cuisine et du jardin :

épluchures, restes de fruits, filtre, marc de café, restes de pain, coquilles d'œufs, feuilles, tonte de gazon, fleurs fanées...

**⚠ RAPPEL :**  
Le brûlage des déchets verts est strictement interdit.

### Le tri



#### Colonne à Verre

pour les pots, bouteilles, flacons et bocaux



#### Colonne emballages et papiers



#### Déchèterie

pour les déchets non collectés avec les déchets ménagers en raison de leur volume et/ou de leur toxicité



#### Borne textiles

pour les vêtements, linge de maison, propres et secs, chaussures par paire

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION  
Guide du tri CITEO



OU RENDEZ-VOUS SUR  
[triercestdonner.fr](http://triercestdonner.fr)



